

Accusation pour tentative de meurtre

Par ab75009, le 05/11/2011 à 16:37

Bonjour,

Mon ami a accusé quelqu'un par mail de tentative d'assassinat en se basant sur le témoignage de la personne victime de cette tentative. Est ce que cette personne peux se baser sur ce mail pour poursuivre mon ami pour faute de preuves? Cordialement

Par mimi493, le 05/11/2011 à 16:39

il s'agirait alors de diffamation privée Non, peu de chances, mais qu'il ne s'amuse pas à continuer